



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :  
26

Nombre de membres présents : 17  
Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 9

Extrait du Registre des Délibérations  
du Comité de la Caisse des écoles  
Séance du 27 septembre 2023

---

**OBJET :**

DE-CDE-23-09-1-4) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA  
CAISSE DES ECOLES

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt-sept septembre à dix-neuf heures trente,

Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes, dûment convoqué par Madame la Présidente le mercredi 20 septembre 2023, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, Mme SÉGURET, M. TOURNE, M. MOULY, M. LEBEAU,  
Mme RUFFENACH, M. CHARDON, Mme GAMEIRO RAMAGE, M. LOUVIGNÉ,  
Mme MARIONNEAU LAGRANGE, Mme FOURNIER, M. GOURBESVILLE,  
Mme BASILLE-DUPREY, Mme VIRENQUE, M. CATHERINE, M. SALOMEZ,  
Mme TRAN.

Excusés : Mme LIBERT-ALBANEL, M. BEUZELIN, Mme GREINER, Mme ODDON,  
Mme SERVIAN, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, M. RIBET, Mme VERMANT, Mme  
BARRIERE .

Le Comité,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des agents contractuels dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation ;

Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011, portant statut particulier du cadre d'emploi des animateurs territoriaux ;

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Vu la délibération du Comité de la Caisse des écoles en date du 14 décembre 2022 relative à la modification du tableau des effectifs du personnel d'animation ;

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser le tableau des effectifs ;  
Après avis des Comités Techniques du 6 septembre 2023 ;

## D É L I B È R E

*à l'unanimité,*

ARTICLE UNIQUE : Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

Grades ou emplois	Cat	Postes budgétaires 01/12/2022	Création	Suppression	Postes budgétaires après mise à jour	dont temps non complet
Adjoint d'animation	C	86		2	84	1
Adjoint d'animation PI 2 C	C	23	2	11	14	0
Adjoint d'animation PI1 C	C	12	11		23	0
Animateur	B	12			12	1
Animateur PI 2 C	B	1			1	0
Animateur PI 1 C	B	3			3	0
Adjoint technique	C	0			0	0
Adjoint technique PI 2 C	C	2			2	2
Rédacteur	B	0			0	0
Adjoint administratif	C	0			0	0
Adjoint administratif PI 2 C	C	1			1	0
<b>Total</b>		<b>140</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>140</b>	<b>4</b>

Pour extrait conforme,

Charlotte LIBERT-ALBANEL  
Présidente

*Signé*

Accusé Réception en Préfecture :  
094-269400867-20230927-lmc1H11256H1-DE  
Date de réception en Préfecture : 28/09/2023  
Date de Publication : 28/09/2023